Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Huisserie (l') - Tome IV

Huisserie (l'). — *Population* : 473 imposés au sel, 28 pauvres, 19 exempts, 1775 ; — 470 imposés, 42 pauvres, 16 exempts, 1780 ; — 434 imposés, 38 pauvres, 11 exempts, 1786 ; — 960 hab. en 1902 ; — 950 hab. en 1908.

Dans le bourg, deux maisons du XVIe s. : le Creux, avec tour hexagonale réduite en hauteur ; le Laurier, avec portail couvert.

Le 28 avril 1804, la préfecture accorde à titre d'emprunt deux mandats de 1.000 francs pour réparations à l'église incendiée par les Chouans.

Curés : André *Ragareu* exerce ses fonctions de doyen en plaçant dans l'église de Changé une plaque commémorative d'une fondation du curé Bertrand, 1624 ; — Claude *Mondières,* fondateur de l'école, donna à l'église un calice gravé de ses armes, des scènes de la Passion en relief, avec ses burettes, une croix, deux chandeliers d'argent, 300 ℔ pour avoir une croix processionnelle et une somme de 3.600 ℔, † 1722.

Guill. Laporte est instituteur en 1798.

École communale tenue par les Sœurs d'Evron, laïcisée par suite du décès de la titulaire, le 12 septembre 1903. — École chrétienne, libre, dirigée par des séculières.

D'après une déposition de René Buinier, tisserand, âgé de vingt ans, il aurait suivi les Vendéens avec cinq camarades : Franç. Lemonnier, Pierre Mongazon, Pierre Bourdoiseau, Jean Lepage, René Baron, « parce qu'on lui dit que l'armée de Mayence allait mettre le feu partout. » Il revint avec René Baron, suivit encore les Vendéens, Lepage lui disant que c'était le seul moyen d'éviter la mort, puisqu'il était parti une fois. Au sujet des rassemblements faits dans les environs, il déclare n'en rien savoir de certain, 9 ventôse an II (27 février 1794). Il fut condamné à mort le même jour pour avoir suivi les Vendéens et s'être réuni « à cette autre classe d'assassins, connus sous le nom de Chouins. » — Le 25 sept. 1794, Pierre Drugeot, marchand de bestiaux, dit que, par peur des Chouans, il se cachait dans les granges, « notamment avec le maire de sa commune. »

Un poste fortifié existait depuis le mois de septembre 1794 et se trouvait dans l'église où l'on avait fait construire une cheminée.

Le 20 mars 1795, le garde-magasin de Laval écrit au général Duhesme qu'il a fait deux fois de suite des réquisitions à l'Huisserie, mais que la troisième expédition n'a pas réussi. Un retranchement fut édifié pour le poste républicain dans le bourg en avril 1795.

A l'approche du soulèvement de 1799 on fit de nombreuses perquisitions chez les anciens Chouans : René Buhigné à l'Etre-aux-Royers, fils de celui de 1793, sans doute, car il n'avait que vingt-huit ans vers 1800 ; François et Jacques Priou à la Gaudrée, Julien Guinoiseau à Bonnes, Ambroise Fournier aux Giraudières, Jacq. Hautbois aux Moitières, René Baron à la Meignannerie, Pierre Després au Haut-Tertre, Foucher, agent de la commune. — La fille Lecoq fut taxée de « conduite crapuleuse et contre-révolutionnaire » pour avoir distribué dans tous les villages « les catéchismes les plus fanatiques. »

Parmi les vingt-neuf Chouans rentrés dans la commune en 1800, on signale Dupré, capitaine, Guinoiseau, chef ; René Buhigné, devenu vagabond, est signalé comme dangereux au mois de septembre.

L'*inventaire* de 1906 n'eut lieu le lundi 12 mars qu'après effraction et refus deux fois répété par acclamation de la part des paroissiens de livrer leur église.

Maire : Boissel, 1903.